

RM / P TECH

RM / P TECH CO₂

Registres proportionnels pré-équipés

RM / P TECH 125 ✓
RM / P TECH 160 ✓
RM / P TECH 200 ✓
RM / P TECH 250 ✓
RM / P TECH 315 ✓
RM / P TECH 400 ✓

RM / P TECH 125 CO₂ ✓
RM / P TECH 160 CO₂ ✓
RM / P TECH 200 CO₂ ✓
RM / P TECH 250 CO₂ ✓
RM / P TECH 315 CO₂ ✓
RM / P TECH 400 CO₂ ✓



1. AVERTISSEMENTS



AVANT L'INSTALLATION, LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS CI-DESSOUS :

En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.

La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil, son respect permet de garantir son efficacité et sa longévité.

Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.

Après déballage, assurez-vous qu'il est en bon état, sinon adressez-vous à votre revendeur pour toute intervention.

L'utilisation d'un appareil électrique implique le respect des règles fondamentales suivantes :

- ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds)
- ne raccorder l'appareil au réseau que si ce dernier correspond aux caractéristiques inscrites sur la plaque signalétique,
- avant toute opération sur l'appareil, couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne peut pas être rétablie accidentellement,
- tenir éloigné d'une source de chaleur (conduit de cheminée, spots encastrés, etc.).

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.

L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

2. DESCRIPTION

2.1. Généralités

Registres motorisés, proportionnels et étanches, équipés de série du matériel décrit dans notre avis technique de notre système VARIVENT.

La sonde CO₂ de gaine est montée de série sur le RMP Tech CO₂.

Le RMP Tech est à équiper de la sonde CO₂ murale.

2.2. Spécifications techniques

Registre en acier galvanisé avec piquage à joints doubles lèvres, servomoteur alimenté en 230Vac.

Durée de course pour 90° : 150s.

Livré en position fermée.

Température de stockage : jusqu'à 50°C.

Température de fonctionnement : jusqu'à 30°C.

Sorties : 3 sorties progressives variables 0-10V pour le raccordement des RMP esclaves.

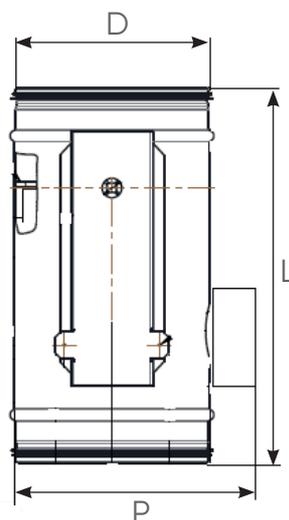
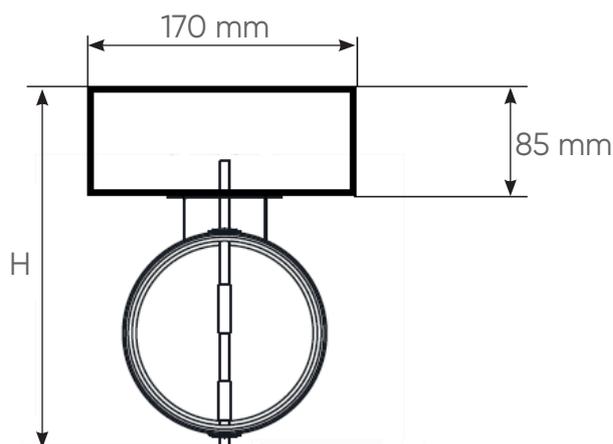
Réglage interne du niveau minimum de la sortie.

Réglage interne du niveau maximum de la sortie.

Entrée de commande par signal de la sonde CO₂ (limité de 3,65Vcc à 5,4Vcc).

2.3. Dimensions

Les dimensions sont exprimées en mm.



D	L	H	P	POIDS (KG)
Ø 125	310	254	170	4,3
Ø 160	328	289	200	4,6
Ø 200	348	329	240	5
Ø 250	373	379	290	5,7
Ø 315	405	444	355	6,5
Ø 400	448	529	440	7,7

2.4. Avertissements particuliers

Le boîtier doit être correctement fermé par ses 2 vis et les presse-étoupe serrés et étanches. Afin d'éviter l'apparition de condensation dans le coffret, il est recommandé de laisser la carte en permanence sous tension.

Toute intervention, (branchements, réglages etc....) doit être faite exclusivement par du personnel habilité et hors tension.

Tous les câbles utilisés doivent être conformes aux normes qui leur sont applicables et être d'une section en rapport avec la puissance à transmettre et les dimensions des borniers. Les fils ne doivent pas être serrés dans les borniers sur l'isolant. Le dénudage des fils ne doit pas être excessif et ne doit pas risquer d'entrer en contact avec d'autres fils ou des parties métalliques. Tous les appareils doivent être correctement protégés pour éviter les projections d'eau, notamment lors des nettoyages.

Cet appareil doit être relié à demeure au réseau électrique. Un dispositif de coupure de l'alimentation électrique, rapidement accessible, doit être incorporé dans l'installation fixe. Ce dispositif doit être installé conformément à la norme NF C 15-100.

Le nombre et l'emplacement des systèmes ou dispositifs de protection doivent être tels, que soient détectés et interrompus les courants excessifs circulant dans tout chemin de courant correspondant à un défaut.

Les appareils doivent impérativement être protégés contre les surtensions et les défauts d'isolement. Ces protections doivent être placées en amont de la carte d'ajustement. Il est nécessaire de prévoir un système de protection contre les perturbations de forte énergie (foudre, surtension, ... etc.). Ces dispositifs étant délicats à installer, n'hésitez pas à vous adresser à un spécialiste pour bénéficier sur votre installation d'une efficacité maximale.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le respect de la sélectivité de ces protections. L'installation doit répondre aux normes en vigueur, notamment en France, à la norme NF C 15-100. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Un champ électrique puissant peut perturber le fonctionnement de l'appareil. Il faut donc éviter d'exposer le matériel installé à une source d'émission radio trop importante (GSM, émetteur TDF, téléphone sans fil, etc.). Ce champ électrique doit impérativement être inférieur à 3 V/m.

3. FONCTIONNEMENT

En mode automatique, le niveau de sortie (0/2 V...10V) s'ajuste en fonction du niveau d'entrée pour commander un servomoteur et un registre RM/P.

Le registre RM/P est utilisé dans le cadre de notre Avis technique Ventilation modulée ATLANTIC VISIOVENT et VARIVENT : système VARI-R prévu pour desservir plusieurs locaux (multizone).

En fonction de l'occupation dans le local (taux de CO₂) le débit d'extraction et/ou d'insufflation variera de 10% du débit nominal à 100% (dimensionné en fonction de la réglementation en vigueur) par variation de l'ouverture du volet.

Option marche forcée : cette option commandée par un interrupteur ou par un thermostat permet de passer en débit nominal. Attention : si vous utilisez la modulation des débits dans le cadre de notre Avis Technique, il faut impérativement temporiser ce fonctionnement à 30 min maximum en période de chauffage.

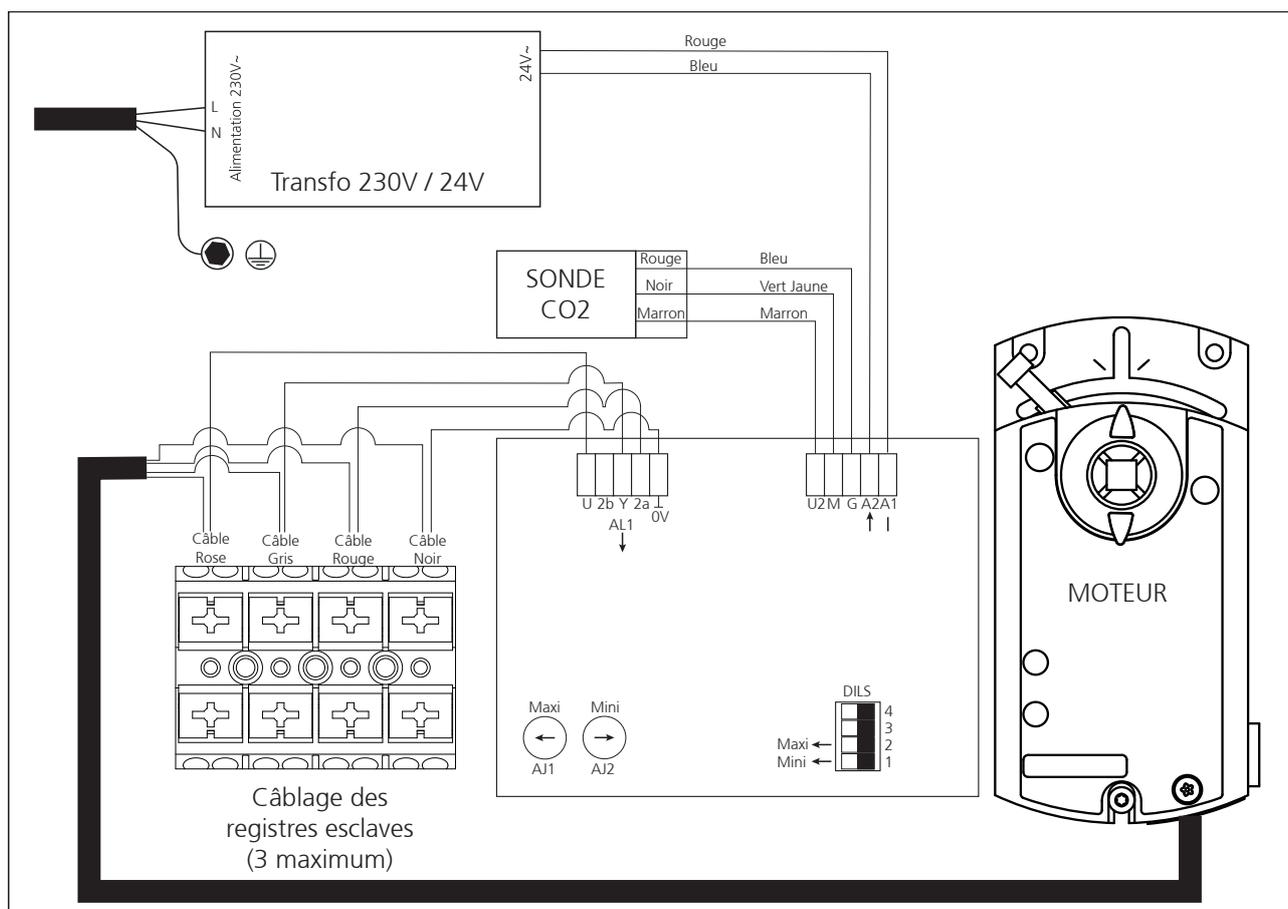
4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVANT TOUTE OPÉRATION, DÉCONNECTER L'APPAREIL DU RÉSEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT PAS ÊTRE RÉTABLIE ACCIDENTELLEMENT.

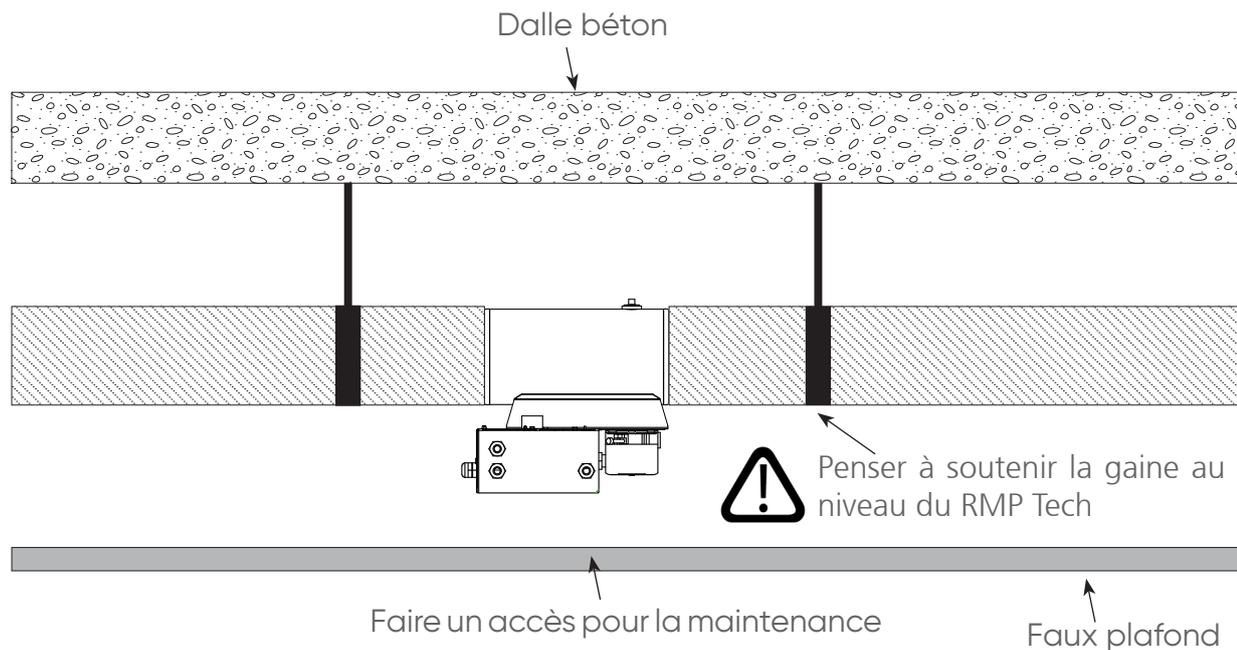
Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée. L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Alimentation 230 Vac, intensité maximum 0,75 A, utiliser du câble 3x1,5 mm² maximum.



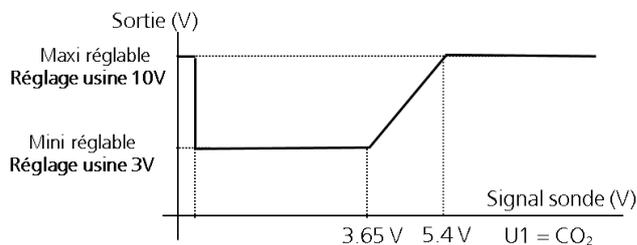
5. INSTALLATION

Le registre peut être installé en combles ou en faux plafond. Toutes les positions sont autorisées. Atlantic recommande de soutenir les gaines au niveau du RMP Tech.



6. REGLAGES

La tension minimum de sortie, réglable par potentiomètre (de 0V à 5V) est constante de 0 à 3.65V. La tension maximum de sortie, réglable par potentiomètre (de 5V à 10V) est atteinte à 5.4V. Si le circuit est ouvert, la tension de sortie prend la valeur maximum réglée. Si le signal est compris entre 3.65 et 5.4V, la sortie variable est progressive par rapport aux minima et maxima réglés.



Votre Carte d'ajustement dispose de 4 interrupteurs DILS. Deux d'entre eux permettent de modifier son fonctionnement.

1- Régler le débit nominal (en fonction de la réglementation en vigueur) :

DIL2 (Maxi) sur ON (tous les autres sur OFF) Mesurer votre débit et ajuster le potentiomètre AJ1 (repère Maxi)).

2- Régler le débit en inoccupation (10% du débit nominal avec le registre. DIL1 (Mini) sur ON (tous les autres sur OFF). Mesurer votre débit et ajuster le potentiomètre AJ2 (repère Mini)).

7. GARANTIE

Cet appareil est garanti deux ans à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, ATLANTIC Climatisation et Ventilation assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié. En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.

8. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective). Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.





A series of 25 horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for writing.



ASSISTANCE TECHNIQUE ET GARANTIES

aide à l'installation, au dépannage, pièces détachées, garanties
TÉL. 04 72 10 27 50

Date de la mise en service :

Coordonnées de l'installateur ou service après-vente.